



MAIRIE DE NEUVY
21, route de Neung-sur-Beuvron
41250 NEUVY

☎ 02 54 46 42 69

✉ mairie.de.neuvy@wanadoo.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE EGALITE FRATERNITE

COMMUNE DE NEUVY

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 25 Février 2025

L 'An deux mil vingt-cinq le 25 Février à 19 heures, Le Conseil Municipal de la Commune de Neuvy dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Neuvy sous la présidence du Maire, Monsieur MARION Patrick.

Présents : MARION Patrick - BARBILLON Anne-Marie - DUFOUR Daniel - BENEVAUT Annita - HENRY Martine - DESPREZ Rudy - GILBERT Delphine - VOROBIEFF Serge - BESSONNIER Sylvie - BESSONNIER Noël

Convocation du : 17/02/2025

Secrétaire : BENEVAUT Annita

Ordre du jour :

- *Délibération autorisation relative aux dépenses d'investissement*
- *Délibération demande de subvention DDSR 2025*
- *État des lieux du budget 2025*
- *Subventions 2025*
- *Achat de 2 miroirs sécurité routière*
- *Vote du compte de gestion et du CA date prévisionnel mardi 18 mars 2025*
- *Colis de Noël*

Questions diverses

1. Délibérations et Décisions Financières

A. Autorisation relative aux dépenses d'investissement

Le Maire a donné lecture de la délibération concernant l'autorisation relative aux dépenses d'investissement. Cette délibération a été acceptée à l'unanimité par les membres du conseil municipal. Cette décision est cruciale pour permettre à la commune de planifier et de réaliser des projets d'investissement nécessaires à son développement et à l'amélioration des infrastructures locales.

B. Demande de subvention DDSR 2025

Le Maire a également présenté la délibération concernant la demande de subvention DDSR (Dotation de Développement et de Solidarité Rurale) pour l'année 2025. Cette demande a également été acceptée à l'unanimité. La DDSR est une aide financière essentielle pour les communes rurales, permettant de financer des projets de développement et de solidarité qui bénéficient directement aux habitants. Cette subvention servira cette année à réaliser la 1^{ère} phase des travaux concernant la numérisation du cimetière.

C. État des lieux du budget 2025

Une présentation générale du compte administratif de l'année 2024 a été faite. Cette présentation a permis de dresser un état des lieux du budget 2025, en mettant en lumière les principales dépenses et recettes de l'année écoulée. Cette analyse est fondamentale pour la planification budgétaire future et pour assurer une gestion financière saine et transparente.

2. Subventions et Aides Financières

A. Subventions 2025

Il a été décidé que les subventions dont la participation de la commune est inférieure à 50€ seront augmentées. Cette mesure concerne 6 associations sur les 10 bénéficiaires. Cette augmentation vise à soutenir davantage les associations locales, qui jouent un rôle crucial dans l'animation et la cohésion sociale de la commune.

3. Sécurité Routière

A. Achat de miroirs de sécurité routière

Pour améliorer la sécurité routière, le conseil municipal a accepté l'achat de deux miroirs de sécurité. Ces miroirs seront installés pour sécuriser la sortie de véhicules, l'un chez M. et Mme GRELIER Gérald demeurant 4 route de Neung-sur-Beuvron, et l'autre chez M. SAUSSET Emmanuel demeurant 51 route de Neung-sur-Beuvron. Cette initiative répond à un besoin de sécurité identifié par les habitants et contribue à la prévention des accidents.

4. Gestion Administrative et Financière

A. Vote du compte de gestion et du compte administratif

La date pour le vote du compte administratif et du compte de gestion a été fixée au mardi 18 mars 2025. Cette étape est essentielle pour valider les comptes de l'année écoulée et pour assurer la transparence financière de la commune.

B. Commission Noël pour la distribution des colis des anciens

La commission Noël pour la distribution des colis des anciens de la commune se réunira au mois de septembre 2025. Cette initiative vise à honorer et à soutenir les anciens de la commune, en leur offrant un geste de reconnaissance et de solidarité.

5. Questions Diverses

A. Participation de la commune de Bauzy

Une participation va être demandée à la commune de Bauzy concernant les remplacements de l'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) pour l'année 2024. Cette demande de participation vise à assurer une continuité de service et à garantir la qualité de l'accompagnement des enfants dans les écoles maternelles.

B. Lancement de la 2ème phase du lotissement la Forêt

Une commission va être prévue concernant le lancement de la 2ème phase du lotissement la Forêt. Cette phase de développement est cruciale pour répondre à la demande croissante de logements et pour dynamiser l'urbanisme local.

C. Prochain conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 18 mars 2025 à 19h. Cette séance permettra de poursuivre les discussions et les décisions nécessaires à la gestion et au développement de la commune.

Conclusion

Le conseil municipal du 25 février 2025 a été riche en décisions et en discussions, couvrant des sujets variés et essentiels pour la vie de la commune. Les délibérations sur les dépenses d'investissement et les demandes de subvention, l'état des lieux du budget, les subventions aux associations, les mesures de sécurité routière, et les questions diverses ont été abordés avec rigueur et transparence. Ces décisions témoignent de l'engagement de la commune à améliorer la qualité de vie de ses habitants et à assurer une gestion administrative et financière efficace.

Fin de séance : 20h20

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 18 mars 2025